

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1858

Artikel: "Les Chats persans" : désespoir et énergie de la jeunesse iranienne : le film de Bahman Ghobadi, kurde iranien, est à l'affiche en Suisse romande depuis mercredi : a voir absolument
Autor: Gavillet, Françoise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

direction du Léman. En effet, la France a cédé cette portion de territoire à la Suisse en échange de la vallée des Dappes, située plus à l'ouest en amont. Cette vallée a fait l'objet de nombreuses contestations entre la France et la Suisse. Napoléon Ier l'avait obtenue en échange du Fricktal argovien pour y construire la route toujours en fonction qui devait assurer la liaison de Paris à Milan par Genève en passant par le col de la Faucille. Au Congrès de Vienne, la Confédération obtient la restitution de la vallée des Dappes après la défaite de l'empereur. Mais les Français ont continué à revendiquer ce territoire et la Confédération helvétique a fini par céder aux exigences de Napoléon III en signant le traité de la vallée des Dappes du 8 décembre 1862 qui cède définitivement le territoire à son grand voisin.

S'il satisfaisait les dirigeants français, ce traité – toujours en

vigueur – fâcha nombre des ancêtres du nouveau champion olympique. En effet, ils étaient les principales victimes des concessions faites par leur pays à la Confédération en échange de la vallée des Dappes. Alors que l'ancien tracé de la frontière suivait la ligne de crêtes du Jura du côté des sommets connus des randonneurs du Mont Sâla et du Noirmont, le tracé fixé en 1862 et toujours actuel longe à quelques dizaines de mètres la route qui traverse Bois-d'Amont. Par cette vicissitude de l'histoire, nombre de ces terrains situés dans une nature préservée sont ainsi situés sur territoire suisse – ceux des communes d'Arzier et Saint-Cergue – alors même qu'ils ne sont accessibles que depuis la France et qu'ils sont pour l'essentiel propriété de ressortissants français. Le Tribunal fédéral a d'ailleurs dû admettre une exception à la *lex Koller* sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers

pour tenir compte des particularités de ce territoire rattaché à la Suisse mais dont les propriétaires, pour citer l'arrêt de la Haute Cour, «*n'ont guère accepté [l']abandon de la souveraineté française*»!

Cette médaille d'or vient aussi récompenser les efforts d'une région moins économiquement favorisée que sa voisine helvétique mais qui sait faire preuve de dynamisme. Albert Tille rappelait récemment (DP 1856) la moyenne d'âge élevée des Combiers côté suisse. Elle explique certainement que l'on ait détruit il y a quelques années le mythique tremplin de saut de la Chirurgienne au Brassus, peu propice aux loisirs de retraités. Pendant ce temps, les Français ont construit de nouvelles installations dans la vallée des Dappes précisément et à Chaux-Neuve pour l'entraînement de leur jeunesse et de leur futur champion. Bravo à lui!

«Les Chats persans»: désespoir et énergie de la jeunesse iranienne

Le film de Bahman Ghobadi, kurde iranien, est à l'affiche en Suisse romande depuis mercredi. A voir absolument

Françoise Gavillet (18 février 2010)

Bahman Ghobadi est un cinéaste kurde iranien, qui s'est fait connaître en Europe par son premier long métrage, *Un Temps pour l'ivresse des chevaux*, Caméra d'or à Cannes en 2000, une œuvre un peu dans la veine des films d'Abbas Kiarostami, dont il a été l'assistant. *Les Chats persans* est son cinquième long métrage. Présenté à Cannes en

2009, il a obtenu le Prix spécial du Jury dans la section «*Un certain regard*».

Disons-le d'emblée. Ce dernier film n'est pas un chef-d'œuvre, mais c'est un film à voir absolument. De l'avis même de son réalisateur, les préoccupations esthétiques passent ici au second plan, cédant le pas à l'urgence de

montrer les conditions étouffantes dans lesquelles survit une jeunesse iranienne qui ne veut pas renoncer à ses aspirations les plus basiques: jouer de la musique, sortir en couple, se rencontrer sans se cacher – comme le révèle le titre original du film: *Personne ne sait rien des chats persans*.

Les Chats persans donne ainsi

une réalité tangible, humaine, à ce qu'on peut lire jour après jour dans les quotidiens occidentaux sur la chape de plomb que le gouvernement de la République islamique fait peser sur la vie quotidienne des Iraniens, à commencer par celle des jeunes – qui, rappelons-le, constituent les deux tiers de la population du pays.

Le film a été tourné clandestinement, en 17 jours, avec les musiciens et chanteurs qui jouent leur musique et parlent de leur propre réalité, le plus souvent à visage découvert – une bonne partie d'entre eux ont, depuis, quitté l'Iran. Le fil conducteur de l'histoire – on peut à peine parler de scénario – met en scène deux jeunes, une chanteuse et un musicien, invités à un festival londonien, et qui sont à la recherche d'autres musiciens pour constituer un groupe qui pourrait les accompagner en Angleterre. Dès lors, conduits par un ami, pseudo manager, roi de la débrouille et de la tchatche, ils rencontrent bon nombre de musiciens et de groupes – ils sont aussi introduits auprès d'un spécialiste de la fabrication de faux passeports et visas. La caméra les accompagne dans le dédale des passages voûtés

entre les maisons de Téhéran, descend avec eux dans les profondeurs des caves, où l'on peut jouer et chanter sans se faire entendre de l'extérieur; et aussi dans des cabanes édifiées sur les toits de hauts immeubles, aux parois insonorisées avec des centaines de boîtes d'œufs.

On découvre ainsi, comme en une succession de clips, toutes sortes de musiques: du rock, plus ou moins *hard*, du blues sur des textes de grands poètes persans (dont Rana Fahren), des chants traditionnels, et du rap hurlé par un chanteur qui apostrophe autant Allah que ses compatriotes de Téhéran. Mais l'essentiel est ailleurs, il est dans la pulsion et le rythme de la caméra, constamment haletants, comme la course de ces jeunes traqués, à l'énergie vitale impressionnante, pleins d'humour mais frôlant journallement le désespoir. La plupart d'entre eux ne se définissent pas comme opposants au régime, mais ils crèvent de ne pas pouvoir jouer la musique qu'ils aiment, vivre leurs amours sans se cacher, voyager. Et l'authenticité de leur exigence de liberté donne au film sa force politique.

Certes, la révolte de ces jeunes s'exprime à travers la violence de leurs musiques et de leurs

orchestrations, dans leurs moments de désespoir. Mais – et ce n'est pas un des moindres attraits du film – elle éclate aussi en humour, en goût de la (grosse) blague. Le film en donne plusieurs illustrations revigorantes: c'est la désolation de l'ouvrier agricole – dans la ferme où un groupe de rock «*heavy metal*» s'est réfugié (dans l'écurie) pour pouvoir répéter en paix – qui constate que ses vaches ne mangent plus depuis trois jours; c'est aussi le pouvoir saoulant de la tchatche du copain manager, qui finit par se faire chasser du commissariat où il a été emmené pour vente de DVD interdits.

Ce film aux multiples facettes ne propose aucun message univoque, même s'il est un cri. La réception peut en être fort diverse selon la sensibilité des spectateurs. A rapprocher de la récente interview de Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix dans *Le Courrier* (15.2.2010), qui dit à la fois craindre le pire: «*Le jour viendra où les jeunes Iraniens ne pourront plus supporter cette répression, et alors il y aura un bain de sang*», et conclut en affirmant: «*Je ne peux pas dire combien de temps cela prendra, mais je peux assurer que le peuple iranien connaîtra la démocratie tôt ou tard*».